

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Le premier ministre de la Rhodésie du Sud a annoncé que le référendum qui doit s'y tenir prochainement ne sera pas considéré par son gouvernement comme un mandat de déclaration unilatérale d'indépendance.

(Texte)

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

CHYPRE—RÔLE DE LA FORCE CANADIENNE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures?

Pourrait-il nous dire quelle est la situation actuelle de nos forces actuelles à Chypre et qu'est-ce que nos Canadiens réalisent sur cette îles?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le président, la force canadienne, qui est partie de la force des Nations Unies, continue de faire ce que l'on a demandé à la force des Nations Unies, soit de veiller au maintien de la paix qui existe à Chypre actuellement.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire?

L'honorable ministre est-il au courant ou, pouvons-nous accepter le bien-fondé d'une déclaration à l'effet que les soldats qui viennent d'autres pays vivent à Chypre comme des pachas, alors que les nôtres sont traités comme des parias?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, je ne peux pas accepter cette déclaration dont on a fait part à la Chambre ce matin.

J'ai lu un article de journal à cet effet, dernièrement. Nous avons étudié ces insinuations et nous pouvons assurer la Chambre qu'elles ne sont pas bien fondées.

(Traduction)

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

VŒU DES UNIVERSITÉS EN FAVEUR D'UNE MAJORATION DE LA SUBVENTION PROPORTIONNELLE À LA POPULATION

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): J'aimerais poser une question au premier ministre. La conférence nationale des universités canadiennes a-t-elle demandé une hausse par habitant des sommes versées aux diverses universités? Ayant affirmé que l'éducation devrait être gratuite, le très honorable représentant admet-il que le temps est venu d'une augmentation dans les versements par habitant, en particulier par suite

du très grand accroissement des frais d'administration qu'encourent les universités, de l'intensification de leurs travaux depuis la dernière augmentation, accordée en 1962, qui a eu pour effet de doubler la subvention antérieure?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Que la récente réunion du Conseil des universités ait discuté ou non la question, je n'en suis pas certain, mais je l'imagine. Mais aucune demande d'aide additionnelle n'a été formulée au cours de cette réunion qui, en fait, ne s'est terminée qu'hier soir. Je ne sais pas si une demande semblable sera présentée.

Quand à l'observation du très honorable représentant je signalerai que le montant de l'aide directe provenant du Trésor fédéral et versée cette année aux universités canadiennes atteint le chiffre de 224 millions de dollars, ce qui dépasse de loin tout versement annuel antérieur.

M. Heward Graffey (Brome-Missisquoi): Une question complémentaire. Dans le discours qu'il a prononcé devant l'association, le premier ministre a mis en relief le louable désir d'une instruction supérieure gratuite pour les jeunes Canadiens. Cela signifie-t-il que le gouvernement est sur le point d'annoncer un régime fédéral de bourses pour l'enseignement universitaire? Voici ma deuxième question: le gouvernement annoncera-t-il bientôt quelles priorités il octroiera dans le domaine social, étant donné que nous étudierons bientôt un régime de pension et de graves questions ayant trait à un régime national de santé?

Le très hon. M. Pearson: En ce qui concerne la première question, l'honorable député n'a peut-être pas lu le texte de mon discours. Tout en approuvant personnellement la gratuité de l'éducation pour tous les Canadiens aptes à la recevoir, c'est un idéal, ai-je dit, qu'il ne sera pas possible de réaliser avant un certain temps. De fait, certains spécialistes en matière d'éducation ne considéreraient pas cela comme un des buts primordiaux à atteindre actuellement, bien que je sois toujours d'avis que cet idéal devrait éventuellement se réaliser.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Pearson: Pour ce qui est de la deuxième question, elle embrasse un domaine beaucoup plus vaste en ce qui concerne les politiques à adopter et les priorités à établir. Dès que nous le pourrons—et ce sera bientôt, je l'espère—nous ferons une déclaration en ce sens à la Chambre au sujet du programme actuel des travaux. Il se peut que nous en discutons au cours de la réunion des chefs de parti, lundi matin.